

Recrutement d'un.e post-doctorant.e dans le cadre de l'ANR Capla

« Fragmentation du travail, marchandisation du « travail à-côté » :
le capitalisme de plate-forme et ses impacts sociaux »

Contrat de 12 mois à temps plein géré par l'Université Paris-Dauphine

Le projet de recherche CAPLA : objets, questions et méthodes

Le projet de recherche CAPLA est un projet financé par l'ANR pour 3 ans (depuis le 1^{er} octobre 2016) qui entend analyser les transformations des formes d'emploi et de travail induites par l'essor récent de plates-formes sur lesquelles s'échangent des biens et des services. Le projet est porté par treize chercheurs, principalement sociologues. Plus de la moitié de l'équipe est rattachée à l'Université Paris-Dauphine (PSL Research University), établissement qui hébergera le contrat post-doctoral.

Membres du projet :

Nom	Prénom	Statut	Discipline	Laboratoire
Abdelnour	Sarah	MCF Université Paris Dauphine	Sociologie	IRISSO
Barraud de Lagerie	Pauline	MCF Université Paris Dauphine	Sociologie	IRISSO
Bernard	Sophie	PU Université Paris Dauphine	Sociologie	IRISSO
Compain	Guillaume	Doctorant Université Paris Dauphine	Sociologie	IRISSO
Gros	Julien	CR CNRS	Sociologie	LEST
Jourdain	Anne	MCF Université Paris Dauphine	Sociologie	IRISSO
Méda	Dominique	PU Université Paris Dauphine	Sociologie	IRISSO
Mias	Arnaud	PU Université Paris Dauphine	Sociologie	IRISSO
Naulin	Sidonie	MCF Sciences Po Grenoble	Sociologie	PACTE
Rodet	Diane	MCF Université Lyon 2	Sociologie	Centre Max Weber
Sigalo Santos	Luc	MCF Université Aix-Marseille	Science politique	LEST
Sweeney	Morgan	MCF Université Paris Dauphine	Droit privé	CR2D
Nasom Tissandier	Hélène	MCF Université Paris Dauphine	Droit privé	CR2D

S'appuyant sur une réflexion pluridisciplinaire en sociologie (sociologie économique, sociologie du travail, sociologie politique), ainsi qu'en droit du travail, le projet dans son ensemble vise à répondre à quatre principales questions de recherche aux enjeux théoriques mais aussi sociaux et politiques :

- Qui sont les travailleurs proposant leurs services via les plates-formes et à quelles inégalités renvoie cette structuration sociale du capitalisme de plates-formes ?

- Quels enjeux la marchandisation du travail gratuit fait-elle peser sur les professions ? Dans quelle mesure cette marchandisation peut-elle elle-même s'inscrire dans une trajectoire de professionnalisation ?

- Quels sont les modes de travail et les statuts d'emploi qui lient les plates-formes et les travailleurs ? Que nous apprennent à ce sujet les réflexions en termes de lien de subordination juridique et de dépendance économique ?

- Comment s'organise la régulation juridique et politique des plates-formes ? En particulier, quels rôles jouent les instances de protection traditionnelles des travailleurs telles que les syndicats et organisations professionnelles ?

Pour répondre à ces questions, trois groupes de terrains correspondant à six plates-formes sont actuellement investis. Premièrement, le marché des "particuliers" (avec le cas principal d'Uber : voitures de transport avec chauffeur). Deuxièmement, le marché des "petites mains" (Foulefactory/Clickworker : micro-tâches; Deliveroo, Foodora : livraison de repas à vélo; La Ruche Qui Dit Oui : produits agricoles locaux). Troisièmement, le marché des "amateurs" (Etsy : produits faits main; La Belle Assiette : chefs à domicile).

L'enquête empirique sur ces différents terrains s'appuie sur des méthodes mixtes : qualitatives, quantitatives et documentaires. Un premier volet est celui de l'enquête ethnographique, conduite à partir d'entretiens semi-directifs (avec les travailleurs des plates-formes ainsi qu'avec les dirigeants et salariés des entreprises portant ces plates-formes) et d'observations des pratiques de travail. Une enquête quantitative en cours permet de disposer de données robustes et à large échelle afin de dégager les profils et les trajectoires des travailleurs utilisant ces plates-formes (questionnaires en ligne), mais aussi de dessiner et cartographier précisément les marchés qu'elles façonnent (*web scraping*). Un troisième volet de l'enquête consiste en une analyse approfondie de documents juridiques et de documents d'archives, essentielle pour comprendre les modes de régulation de ces nouvelles formes de travail et d'emploi.

Le profil de poste

Titre exigé :

- doctorat en sciences sociales (sociologie ou science politique prioritairement)

Profil souhaité :

- spécialisation en sociologie du travail et des relations professionnelles, et/ou sociologie du droit et de l'action publique

- maîtrise de l'enquête qualitative et des méthodes ethnographiques

Compétences complémentaires appréciées :

- maîtrise des méthodes quantitatives

- aisance en anglais

Le contrat :

- du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 (l'extension du contrat au-delà des dates initiales de l'ANR est en cours de validation)
- salaire indexé sur les grilles de rémunération du CNRS (2 600 – 2 800 euros bruts mensuels, montant précis en attente de validation par l'ANR)
- accès à un poste de travail à l'Université Paris-Dauphine

Tâches envisagées :

- le.a post-doctorant.e sera principalement chargé.e de contribuer à l'enquête sur le volet de la régulation des plates-formes. Il s'agira de mieux saisir les initiatives de régulation qui ont pu émerger sous la forme d'outils réglementaires, d'actions syndicales, d'initiatives volontaires des entreprises...mais aussi de rendre compte du travail et des modes d'action de l'Inspection du travail ou des URSSAF. Dans cette perspective, la recherche sera principalement qualitative (archives, entretiens, observations...) et s'attachera à examiner le travail d'élaboration de démarches de régulation et, pour les cas où ce sera pertinent, les modalités de mise en œuvre de cette régulation.
- en complément, un traitement quantitatif sur ce terrain pourrait être réalisé par le.a post-doctorant.e en fonction de l'accès à des données ;
- veille sur la littérature et synthèses ponctuelles ;
- participation aux activités scientifiques collectives de l'équipe : séminaire, colloque, etc.

Le dossier de candidature :

- un CV comprenant le parcours, la liste des publications, les activités scientifiques et activités d'enseignement ;
- la thèse accompagnée du rapport de soutenance ;
- une lettre de motivation d'environ deux pages ;
- entre une et trois publications pertinentes pour appuyer le dossier.

Le dossier est à envoyer par mail à sarah.abdelnour@dauphine.psl.eu avant le 10 décembre 2018.